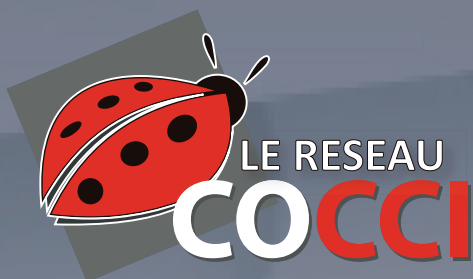




SOLUTIONS DE COLLECTE ET DE TRI DES DÉCHETS

En prévision de l'obligation du tri
sélectif sur tout l'espace public
dès janvier 2025





Valorisez tous vos espaces avec nos SOLUTIONS DE COLLECTE ET DE TRI DE VOS DECHETS !



Des codes couleurs harmonisés pour chaque flux de déchets !



Papier



Emballages



Verre



Biodéchets



Autres déchets



QUE DIT LA LOI ?

→ Obligation de tri à la source :

Tout producteur ou détenteur de déchets doit mettre en place un tri des déchets à la source afin de favoriser leur réutilisation et leur recyclage : **papier, métal, plastique, verre et bois (5 flux)** à séparer du reste des déchets. Depuis juillet 2021 : rajout des **déchets de fraction minérale et de plâtre (7 flux)** provenant du secteur du bâtiment et à compter du 1er janvier 2025, les déchets de **textile (8 flux)**.

→ Simplification du tri :

Depuis le 1/01/2023, tous les **papiers et emballages**, qu'ils soient en plastique en métal ou en carton, sont déposés dans des **contenants jaunes** : réduction du tonnage des ordures ménagères et meilleure revalorisation des déchets collectés.

→ Tri des biodéchets :

Depuis le 1/01/2024, tous les producteurs et détenteurs de biodéchets doivent procéder à un tri à la source des **biodéchets (9 flux)**.

→ Généralisation du tri :

A partir du 1/01/2025, l'obligation de tri sélectif sera **étendue à tout l'espace public** : obligation de mettre en place des poubelles permettant le tri, la récupération et le recyclage des emballages produits « hors foyer ». Les obligations de tri et collecte séparée des déchets issus de la consommation courante du public et des salariés seront également **renforcés dans les Établissements recevant du public (ERP)**.

→ Sanctions en cas de non-respect :

Le tri à la source des 9 flux de déchets est une obligation. En cas de non-respect, les entreprises concernées peuvent se voir adresser une **injonction à effectuer les aménagements nécessaires**. Tout refus d'obtempérer est alors passible d'une **sanction administrative** pouvant atteindre 150 000 €. Le non-respect de ces obligations peut aussi constituer une **infraction pénale** punie de deux ans d'emprisonnement maximum et de 75 000 € d'amende.

Art. L541-21-2 du code de l'environnement

Art. L541-3 et 46 du Code de l'environnement

Décret n°2016-288 du 10/03/2016 - (Modifié le 16/09/2021) - Article 88 de la loi AGECE 2024



TRI EXTERIEUR

TRIROK

Point de tri 3 flux
Caréné
Bacs roulants

- 3x120L
- 3x240L
- 3x340L



SPECIAL BIODECHETS !

NOUVEAUTÉ

TRIROK

Point de tri 1 flux
Pédale + trappe

- 120L
- 240L



NOUVEAUTÉ

Point de tri 3 flux
Vigiprate
3x110L





TRI INTERIEUR



Réalisez votre espace de tri intérieur en 5 étapes :



- 1 Définissez le nombre de flux nécessaires
- 2 Évaluez la quantité de déchets à collecter
- 3 Étudiez les litrages dont vous avez besoin
- 4 Identifiez les lieux stratégiques de collecte
- 5 Sélectionnez les produits Rossignol répondant à vos attentes

ACCUEIL-COULOIRS
ZONES DE CIRCULATION



TRIMOUV

Meuble de tri
Carené ou vigipirate
- 2x60L - 2x110L
- 3x60L - 3x110L

Mobilité

CITWIN ESSENTIEL

Support sac
Sur pied ou mural
- 2x75L - 2x110L
- 3x45L



*Couleurs et ouvertures adaptées
aux types de déchets*



100% personnalisable

CUBATRI

Borne de tri
Bac ou support sac
- 40L - 75L
- 65L - 90L

SOLUTION CONNECTÉE, NOUS CONSULTER



TRIPOZ
Borne de tri
120L

Grand volume



MOVATRI GREEN

Poubelle de tri mobile
- 65L - 85L - 110L

Grande mobilité



CALITRI

Poubelle de tri
A poser ou mural
- 20L - 40L - 60L



NEOTRI

Poubelle de tri
- 15L - 30L - 50L



TRIBU

Corbeille de tri
- 2x8L - 3x8L
- 2x15L - 3x 15L



BUREAUX
ZONES DE PAUSE

CUBA

Poubelle de bureau
1L



Ouverture calibrée

PILEO

Collecteur
de piles
A poser
-2L -7L



MULTIGOB

Collecteur de gobelets
- 1600 gobelets
- 800 gobelets / 25L



Tous responsables, tous engagés avec ROSSIGNOL !

www.rossignol.fr



TRI RESTAURATION COLLECTIVE



MOBILY
Poubelle mobile
A pédale
- 60L
- 80L
- 120L

BOOGY
Poubelle
mobile
A pédale
90L



ALITRI
Meuble de tri
- 65L
- 90L
- 110L



Flux liquides



COLLECROULE

Support sac
Mobile à pédale
- 50L
- 110L



UTILO

Poubelle à pédale
- 30L - 50L
- 80L - 100L

PRATIK

Collecteur alimentaire
100L



TRIEZ EN TOUTE SIMPLICITE !

Optimisez la lecture des consignes de tri

Couleurs, Stickens et Plaques
adaptés aux types de déchets



PAPIER



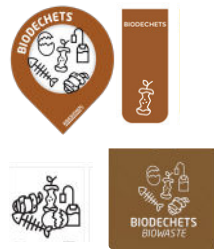
EMBALLAGES



VERRE



BIODECHETS



AUTRES DECHETS



**PERSONNALISEZ
VOS ACCESSOIRES**



ACCESSOIRES

SPECIAL BIODECHETS !



Trappe intégrée
CUBATRI
Borne de tri
- 2x20L
- 2x10L



ORGANIK GREEN
Poubelle compost
10L

EVOLUTION

ALITRI
Kit de 3 meubles
Prêt à l'emploi
- 3x65L
- 3x90L
- 3x110L



NOUVEAUTÉ

MOBILY GREEN
Poubelle mobile
A pédale
60L





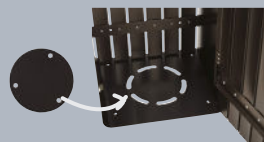
TRI EXTERIEUR



JANVIER 2025 : obligation de tri étendu à tout l'espace public.



ARTRI
Corbeille
A poser ou à fixer
Avec ou sans cendrier
110L



Anti-Nuisibles

ZENO BOIS
Corbeille
A poser ou à fixer
-40L -60L -80L



PARCS ET
JARDINS

CITWIN PREMIUM

Support sac
Sur pied ou mural
Avec ou sans cendrier
- 2x75L - 2x110L
- 3x45L



TULIPE

Corbeille
A poser ou à fixer
- 2x60L avec totem
- 2x40L avec couvercle
+ stickers

NOUVEAUTÉ

ARKEA BOIS - METAL - ETIK

Corbeille sur pied
Avec ou sans cendrier
2x60L



CYBEL

Corbeille
A poser ou à fixer
2x60L
Avec cendrier 1,5L
+stickers

Anti-Nuisibles



ARTRI EXTREME

Corbeille
A poser ou à fixer
110L

KOLOTRI

Corbeille de tri
A poser ou à fixer
80L



MILIEUX
EXTREMES

Couleurs et Ouvertures
adaptées au type de déchets

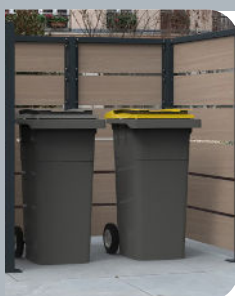


COLLEC

Supports sacs
Mural ou
sur poteau
110L

**KOROK
+ MAESTRO EXTREME**

Conteneur 2 roues
+ Cache conteneurs



TRI
SPECIFIQUE



ARKEA VOTE



Cendrier
de vote
2x3L

MOBISAC

Chariot de voirie
Avec ou sans couvercle
2x110L



FLASHEZ-MOI
et retrouvez notre catalogue



ROSSIGNOL
PRO



Le Réseau Cocci
03 89 72 05 35
courrier@lereseaucocci.fr